COMMUNE DE L'ESTRÉCHURE

Séance du 23 janvier 2021

Compte rendu de la séance du 23 janvier 2021

Date de la convocation: 19 janvier 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-trois janvier à 11 heures 00, le conseil municipal de la commune de L'Estréchure s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la Présidence de Madame Bernadette MACQUART (Maire).

<u>Etaient présents</u>: Bernadette MACQUART, Pierre PRADILLE, Jacques HILAIRE, Eliane WOLGA, Françoise DEL BUCCHIA, Maurice HILAIRE, Sylvain GHENZI, Christophe BERNARD, Jean-Pierre FLEURY

Procurations:

Absents: Nathalie LIRON

Secrétaire de la séance : Sylvain GHENZI

Ordre du jour :

- Choix de l'entreprise pour la réalisation des travaux "transfert des effluents eaux usées" 2e tranche lots 1 et 2
- Questions diverses

Madame le Maire fait lecture du compte-rendu de la dernière séance du conseil municipal qui est approuvé à l'unanimité.

1/ Choix de l'entreprise pour la réalisation des travaux "transfert des effluents eaux usées" - 2e tranche - lots 1 et 2 (DE 001 2021)

Madame le Maire rappelle au conseil municipal la consultation lancée selon la procédure adaptée (articles R2123-1 et R2113-4 du Code de la Commande Publique) pour les travaux eaux usées, transfert des effluents.

Lot n°1: Réseaux de refoulement

Lot n°2: Poste de refoulement

Madame le Maire précise que la consultation a fait l'objet d'une publication au REVEIL DU MIDI N°2649 du 27 Novembre au 3 décembre 2020, conformément à l'article R2131-12 du Code de la Commande Publique. La mise en ligne des pièces de la consultation a été faite sur la plateforme : https://marchespublics.gard.fr

Madame le Maire indique que :

Pour le lot n°1 : 5 offres ont été déposées avant la date limite de remise des offres.

Au vu de l'analyse du maître d'œuvre et du classement, l'offre économiquement la plus avantageuse a été attribuée au groupement conjoint des entreprises SRC (Mandataire Solidaire), LEGRAND, MASMEJEAN et CABRIT pour son offre d'un montant de 624 994,11 € HT, soit 749 992,93 € TTC.

Pour le lot n°2 : 2 offres ont été déposées avant la date limite de remise des offres.

Au vu de l'analyse du maître d'œuvre et du classement, l'offre économiquement la plus avantageuse a été attribuée au groupement conjoint des entreprises EPUR (Mandataire Solidaire) et AB TRAVAUX SERVICES pour son offre d'un montant de 192 002,00 € HT, soit 230 402,40 € TTC.

Après examen des dossiers et après délibération, le conseil municipal :

- Approuve les modalités de consultation des entreprises sur procédure adaptée,
- Approuve le déroulement de la consultation-
- Approuve le choix :

Pour le lot n°1 : de l'offre du groupement conjoint des entreprises SRC (Mandataire Solidaire),

COMMUNE DE L'ESTRÉCHURE

Séance du 23 janvier 2021

LEGRAND, MASMEJEAN et CABRIT pour son offre d'un montant de 624 994,11 € HT, soit 749 992,93 € TTC.

Pour le lot n°2 : de l'offre du groupement conjoint des entreprises EPUR (Mandataire Solidaire) et AB TRAVAUX SERVICES pour son offre d'un montant de 192 002,00 € HT, soit 230 402,40 € TTC

- Autorise Madame le Maire à signer les marchés, ainsi que toutes pièces relatives à son exécution.

Questions diverses

Madame le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre des travaux de réhabilitation des réseaux eaux usées et du transfert des effluents vers la commune de Saumane, un emprunt conséquent sera nécessaire en attendant le versement des subventions et le passage en 2023 de la compétence assainissement à la communauté de communes.

Madame le Maire précise qu'un courrier sera envoyé aux administrés pour les tenir informés du calendrier des travaux.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 12h00.

-			
	Christophe BERNARD	Françoise DEL BUCCHIA	Jean-Pierre FLEURY
		Brown 3-2	Ale
1	Sylvain GHENZI	Jacques HILAIRE	Maurice HILAIRE
	565,	Modern	Mo
			700
	Nathalie LIRON	Bernadette MACQUART	Pierre PRADILLE
	Absente	J. J. or	ARM!
		Eliane WOLGA	
		Surb	
		20	